

FICHE D'INSCRIPTION

STAGE MODELAGE (8-15 ans)

Du 8 au 12 avril 2019 de 14 h à 17 h.

Nom	- Prénom :	
Date	de naissance :	
Adres	se:	
Code	postal : Ville :	
N° tél	éphone :	
Email	(en majuscules) :	
	ste avoir pris connaissance des conditions règl sign TALM-Angers et m'engage à me conform	ementaires des stages de l'École supérieure d'art et er à ses obligations.
À,	le	Signature
Docu	ments à fournir au dossier : Justificatif de domicile pour les angevins Justificatif du quotient familial pour les enfants Droit à l'image Chèque à l'ordre de la régie de recettes ESA	

Partie réservée à l'administration : QF Tarif € Chèque / Espèces



DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) Madame / Monsie d'art et de design TALM-Angers à	eur a publier les photographies et (ou) vidéos, d apparaît. Les images seront utilisées so	•
l'École supérieure d'art et de de pédagogique, éducatif et culturel.	esign TALM-Angers. Je reconnais donner	cette autorisation dans un bu
Le		
Signature (Précédée de la mention « Lu et a	approuvé »)	

¹ Rayer la mention inutile



INFORMATIONS PRATIQUES

Les stages se déroulent pour 5 après-midi (5 fois 3 heures). Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles. Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés. L'établissement se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre d'inscrits est insuffisant.

- S'inscrire

Fiche d'inscription à télécharger sur le site ou à retirer au secrétariat de l'école du mardi au jeudi de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h ou le lundi et le vendredi de 9 h à 12 h. Attention le secrétariat est fermé les lundis et vendredis après-midis.

Pour toute information complémentaire, contacter Carole FIANI (carole.fiani@talm.fr) ou Vincent GOUJON (vincent.goujon@talm.fr) ou 02 72 79 86 90.

Les dossiers d'inscription dûment complétés peuvent être déposés ou envoyés par voie postale au secrétariat de l'école : 72, rue Bressigny - Angers.

- Régler

Par chèque libellé à l'ordre de la **régie de recettes ESAD – site** d'Angers

En espèces (uniquement pour les dossiers déposés au secrétariat).

Les modalités de règlement

La totalité des droits d'inscription est à régler lors de l'inscription.

Les conditions de remboursement

Aucun remboursement ne sera opéré.

En cas d'abandon pour cas de force majeur, un courrier devra être adressé à l'École supérieure d'art et de design TALM-Angers accompagné des justificatifs. Un remboursement partiel sera alors examiné sachant que dans tous les cas, l'École supérieure d'art et de design TALM-Angers retiendra 10 % pour frais de dossier.



TARIFS 2018-2019

Stages enfants (8-15 ans)

Les stages pour enfant sont dirigés et conçus par un professeur et concernent une initiation à des pratiques artistiques afin de développer la créativité et l'habileté des enfants.

Tarifs pour les résidents de l'agglomération d'Angers :

Tranches de quotient :

De 0 à 600	48€
De 601 à 700	56 €
De 701 à 1000	69€
De 1001 à 1300	85€
De 1301 à 1600	95€
De 1601 à 2000	106€
Supérieurs à 2000	114 €

Tarifs pour les non - résidents de l'agglomération d'Angers : 148 €